

---

Adresse de la société populaire de Dampierre-la-Source (Seine-Inférieure) qui félicite la Convention de l'établissement du gouvernement révolutionnaire et annonce un acte de bienfaisance exercé par le bataillon de Montargis, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Dampierre-la-Source (Seine-Inférieure) qui félicite la Convention de l'établissement du gouvernement révolutionnaire et annonce un acte de bienfaisance exercé par le bataillon de Montargis, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 277-278;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1961\\_num\\_83\\_1\\_36023\\_t2\\_0277\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36023_t2_0277_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

versera dans le sein de la Société populaire son pieux contingent dont l'envoi est confié à l'administration... Que ceux qui donneroient de lâches regrets à leurs privations sachent que plus on sacrifie à la Liberté et plus on en est digne.

Législateurs, nous ne vous félicitons point, les bases de la Liberté sont posées... Ce bienfait est votre ouvrage... Nous sommes contents... Continuez... avec énergie.

Salut et Fraternité.»

J. MOLE (*présid.*), FOUILLETTE (*secrét.*),  
CARAUT (*secrét.*).

## 26

**Une souscription ouverte pour l'armement et l'équipement d'un cavalier, par la société des sans-culottes de Langon, a été au-delà de ses espérances : le cavalier est prêt à suivre la destination qui lui sera indiquée. Les membres de cette société ambitionnent tous aujourd'hui de rivaliser de dévouement, de courage, d'émulation, avec tous les sans-culottes de la République, et de concourir de toutes leurs facultés à l'entière destruction des tyrans (1).**

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Langon, 17 niv. II] (3)

« Citoyens, Représentans,

La Société des Sans-Culottes de Langon, dépot du Bec d'Ambès, régénérée par Tallien et Ysabeau, deux de vos infatigables collègues, s'empresse de vous annoncer qu'elle a ouvert une souscription pour l'armement et l'équipement d'un cavalier. Cette souscription a été au delà de nos espérances et le cavalier est prêt à suivre la destination que le district lui indiquera.

Nous ambitionnons tous aujourd'hui, Citoyens représentans, de rivaliser de dévouement, de courage et d'émulation avec tous les Sans-culottes de la République et concourir de toutes nos facultés à l'entière destruction des tyrans! ... Puisse la massue nationale anéantir pour jamais les traîtres, les fédéralistes et tous les ennemis du peuple qui nous ont si indignement trompés! ... Tel est le vœu bien prononcé de Sans-culottes composant la Société populaire de Langon.

Salut et fraternité.»

CAPDEVILLE (*présid.*), RICAUT (*secrét.*),  
CAUSSE (*secrét.*).

## 27

**La société populaire de Dampierre-la-Source (4) félicite la Convention de ses travaux, de l'établissement du gouvernement révolutionnaire, de la reprise de Toulon. Elle l'invite à rester à son poste jusqu'à ce, dit-elle, que la raison ait entièrement anéanti les préjugés et que les esclaves, las d'éprouver la valeur des**

**républicains, vous demandent humblement la paix. Elle lui communique un acte de bienfaisance exercé par le bataillon de Montargis envers une citoyenne de la commune de Dampierre. Cette infortunée, mère de deux défenseurs de la patrie, étoit réduite à la misère par les suites d'un incendie : les officiers, sous-officiers et soldats de ce bataillon, touchés de sa situation cruelle, s'empressent à l'envi de la soulager, et bientôt ils lui offrent une somme de 453 liv. (1).**

Mention honorable (2), renvoi au comité d'instruction publique.

[Dampierre-la-Source, s. d.] (3)

« Législateurs,

Qu'il est flatteur pour nous de mêler notre tribut d'éloges, à celui que vous recevez de toutes parts des hommes libres.

Vous avez mille fois bien mérité de la patrie, en fondant la République, et vous avez consolidé votre ouvrage, en nous donnant une constitution qui fera notre bonheur, et le désespoir des tyrans.

Vous avez mille fois bien mérité de la patrie, en établissant un gouvernement révolutionnaire pour précipiter la marche glorieuse de la Révolution. Déjà, nous commençons à sentir les heureux effets de ce gouvernement; Toulon que la trahison que le génie des nos ennemis s'étoit épuisé à fortifier, Toulon défendu par une nombreuse armée d'esclaves, vient d'être reconquis par les armes des républicains. C'est à vous, Législateurs, qu'appartient la gloire de cette conquête importante.

Continuez à démasquer et à punir les traîtres, avec cette justice qui vous caractérise. Continuez à nous donner l'exemple des vertus républicaines, restez à votre poste jusqu'à ce que la Raison ait entièrement anéanti les préjugés jusqu'à ce que les esclaves, las d'éprouver la valeur des Républicains, vous demandent humblement la paix. Donnez-nous promptement une instruction publique et vous aurez, non seulement bien mérité de la patrie, mais encore du genre humain.

Pour nous, fidèles à nos serments de vivre libres ou de mourir, soutenus du patriotisme des Républicains du bataillon de Montargis, nous prêchons l'amour de la patrie, l'obéissance aux lois et la guerre au fanatisme.

Mais, Législateurs, nous voyons, tous les jours que vous accordez l'insertion au bulletin, aux exemples de générosité, celui dont nous venons d'être les témoins, fait trop d'honneur aux Républicains du bataillon de Montargis pour que vous ne lui accordiez pas la même faveur.

Une de nos concitoyennes, victime d'un cruel incendie, venoit d'être réduite à la dernière misère; touché de son infortune, le bataillon du district de Montargis, s'empresse de la secourir; officiers et soldats, tous se disputent l'honneur de concourir à cet acte d'humanité. Ils prennent même dessus leur prêt, et bientôt la somme de 453 l. est offerte à cette veuve infortunée, mère de 2 défenseurs de la patrie.

Législateurs, les beaux exemples ont besoin

(1) P.V., XXIX, 214. Mention dans *J. Sablier*, n° 1075.

(2) B<sup>1n</sup>, 25 niv.

(3) C 289, pl. 893, p. 6.

(4) Distr. de Montivilliers (Seine-Inf<sup>re</sup>).

(1) P.V., XXIX, 214.

(2) B<sup>1n</sup>, 25 niv. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>).

(3) F<sup>17</sup> 1009<sup>A</sup>, p. 1783.

d'imitateurs, nous vous offrons celui-ci, comme un trait consolant pour l'humanité, que nos calomniateurs lisent, méditent, se taisent.

DURAND, CHARRIER, HAUTOT, LACOUR, CAPELLE,  
DUCHESNE, Jean HÉRUBEL  
[et 24 autres signatures]

## 28

La société populaire de Montagne, ci-devant Montesquiou, district de Mirande, département du Gers, dont les membres sont, presque tous, des laboureurs ou des ouvriers, instruit la Convention que, pour témoigner sa gratitude aux braves défenseurs de la patrie, elle a arrêté qu'elle feroit l'acquisition de biens d'émigrés; que ces biens seront divisés en lots de 1000 liv., et distribués aux volontaires de leur commune, qui sur le témoignage de leurs camarades, se seront le plus distingués par leur valeur et leur patriotisme, dans la guerre de la liberté.

Un registre a été ouvert à cet effet : les souscriptions ont déjà produit à-peu-près la somme de 11,000 liv. Cette société prie la Convention de donner de la publicité à son adresse (1).

Mention honorable, insertion de l'adresse en entier au bulletin (2).

[Montagne, s. d.] (3)

« Représentants,

Des laboureurs, des ouvriers composent à peu près toute notre Société; nous sommes pauvres mais justes et reconnoissants, et nous croyons que de vaines louanges ne peuvent point acquitter ce que nous devons à nos braves frères, qui combattent sur la frontière pour défendre notre liberté et nos propriétés. Il faut que revenant dans leurs foyers, ces généreux soldats y trouvent des champs à cultiver, et que ces champs leur soient donnés comme un témoignage de la gratitude de leurs concitoyens, comme le prix des biens que leur courage a protégés.

Nous avons donc ouvert dans notre Société, un registre d'offrandes qui seront employées en acquisitions des biens d'émigrés. Ces acquisitions seront divisées en lots de mille livres, et distribuées aux volontaires de notre commune, qui, sur le témoignage de leurs commandants, se seront le plus distingués, par leur valeur, et leur patriotisme, dans la guerre de la liberté.

Nous venons, représentans, vous offrir l'hommage de la générosité civique de nos concitoyens, les offrandes se portent à peu près à 11 000 l., elles eussent sans doute été plus loin, si nous nous étions moins pressés d'en clôturer le registre.

Mais nous avons été jaloux de vous en annoncer le résultat, afin que votre approbation excitât le zèle de nos frères des autres sociétés de la République, et préparât ainsi dans toutes les communes, à nos braves défenseurs, une récompense qui est due à leur patriotique courage.

Nous avons eu encore un autre objet : nous avons voulu que tous les commandants des ba-

taillons où servent ces jeunes gens de notre commune, sussent par votre bulletin, la récompense qui attend ces braves guerriers, qu'ils pussent les en instruire eux-mêmes, veiller plus particulièrement à leur conduite, et la faire connoître à notre municipalité.

Nous espérons, Représentants, que par la publicité que vous donnerez à cette adresse, vous coopérerez avec nous, à l'objet que nous nous sommes proposés; que nos frères sachent que notre reconnoissance n'est pas épuisée; d'autres offrandes viendront encore former un nouveau registre, et la Société de Montagne ne sera sûrement pas réduite à ne pouvoir récompenser que onze de ses concitoyens.

Périssent les tyrans, Vive la République, respect à la Convention, honneur à la Montagne.

SCOEVOLE (secrét.), VALERIUS BARRES (présid.).

## 29

La société des sans-culottes de Libourne exhorte les montagnards à poursuivre leurs travaux, les invite à rester à leur poste, déclare qu'elle adore et ne veut que la République. Elle envoie deux états des effets, or, argent, assignats, qu'a produit la souscription qu'elle a ouverte en faveur des braves défenseurs de la liberté. Ces deux états certifiés sont joints à l'adresse de cette société (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Libourne, 18 niv. II] (3)

« Citoyens Représentans,

Lorsque les Sans culottes de Libourne ont fait le serment de maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République, ils ont juré une haine éternelle aux despotes. Ils le tiendront ce serment si cher à leur cœur, les Français ne jurent jamais en vain. Pour parvenir à les exterminer et fournir aux frais de la guerre, nous avons ouvert un registre de souscriptions sur lequel les habitants de cette cité se sont empressés de venir s'inscrire. Nous vous adressons l'état de l'argenterie, or, argent et assignats qui ont été offerts en don patriotique sur le bureau de la Société. Nous y joignons celui des chemises, bas, souliers et autres objets nécessaires à nos braves frères d'armes. Vous voudrez bien nous désigner la destination et l'emploi de ces différents effets; alors nous pourrons joindre à cet envoi une assez grande quantité de charpie, car nous avons la douce satisfaction de voir toutes les citoyennes occupées sans cesse à en faire. Nous vous annonçons aussi que notre société a monté et équipé à ses dépens deux cavaliers qui sont prêts à marcher contre nos ennemis. Poursuivez vos travaux, braves Montagnards, restez à votre poste et comptez sur la juste reconnoissance des sans culottes de Libourne. Ils adorent et ne veulent que la République. Ce sentiment est gravé dans leur âme, il pourroit s'effacer, s'il étoit empreint

(1) P.V., XXIX, 215. Mention dans *J. Sablier*, n° 1075.

(2) *B<sup>in</sup>*, 25 niv. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 288, pl. 875, p. 37.

(1) P.V., XXIX, 215. Mention dans *J. Sablier*, n° 1075; *J. Fr.*, n° 476.

(2) *B<sup>in</sup>*, 25 niv. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 288, pl. 875, p. 28. Produit d'une souscription de la Sté (p. 29). Etat des dons (p. 30).